

Bulletin d'histoire politique

Le travail de Louise Dechêne intitulé : Le peuple, l'État et la Guerre au Canada sous le Régime français

Serge Bernier



Volume 18, Number 1, Fall 2009

La gouvernance en Nouvelle-France

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1054773ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1054773ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (print)
1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Bernier, S. (2009). Review of [Le travail de Louise Dechêne intitulé : Le peuple, l'État et la Guerre au Canada sous le Régime français]. *Bulletin d'histoire politique*, 18(1), 137–142. <https://doi.org/10.7202/1054773ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2009

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Le travail de Louise Dechêne intitulé : *Le peuple, l'État et la Guerre au Canada sous le Régime français*

SERGE BERNIER
Direction Histoire et Patrimoine
Ministère de la Défense nationale du Canada

Permettez-moi de débiter sur une anecdote. Faisant la recension d'un livre en histoire militaire canadienne, il y a une quinzaine d'années, je m'étais interrogé sur le postulat voulant que les Canadiens aient tous été d'excellents combattants. Or, lors d'un colloque de l'IHAF, ici, à Québec, Louise Dechêne me rejoint – je ne la connaissais pas – et me demande sur quoi je me basais pour avancer ce point. Je vous répète aujourd'hui plus ou moins ce que j'ai répondu : je ne suis pas un expert de cette période de notre histoire, mais comme elle m'a toujours intéressée, je lis à peu près tout ce qui se publie sur le sujet (entre autres, son *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*. Je n'avais pas encore lu *Le partage des subsistances au Canada sous le régime français*, ce que je ferai plus tard). De plus, ai-je ajouté, il y a une question de bon sens. Mais, à l'époque je me suis demandé pourquoi son intérêt pour quelques mots d'une recension jusqu'à ce que quelqu'un me dise que M^{me} Dechêne était engagée dans une recherche sur la vie militaire en Nouvelle-France.

Ce que je vous dirai du livre de Madame Dechêne ne viendra donc pas d'un spécialiste de la période, mais certainement d'un intéressé. Aussi, de quelqu'un qui a pratiqué la chose militaire, au XX^e siècle bien entendu.

Qualités et failles du livre

M^{me} Dechêne a fait une relecture de sources connues tirées d'une grande variété de fonds d'archives. Elle a utilisé ces matériaux d'une façon le plus souvent judicieuse, ce qui l'a conduite à porter un regard neuf sur la vie militaire en Nouvelle-France. En creusant la question de la milice et de sa

véritable utilisation sous le régime français, elle a ouvert un chantier qui, je l'espère, sera poursuivi par une nouvelle génération d'historiens. Pour cette seule raison, son travail mériterait d'être reconnu, décortiqué et débattu. Mais, il y a plus : derrière ce regard neuf s'est posée une profonde réflexion dont les aboutissements ont été très fertiles à nombre d'égards et vont jusqu'à reconnaître certaines erreurs (mineures à mon avis de non-expert) contenues dans les travaux antérieurs de l'auteure (la note 29 du chapitre 2 et la note 84 du chapitre 6, par exemple).

Dans ce travail, dont je ne soulignerai pas assez l'importance qu'il a et qu'il aura au fil des années à venir, M^{me} Dechêne lance une foule de pistes de recherche que d'autres devront explorer. Ainsi en est-il de la liste des victimes des guerres franco-indiennes ou du sort des femmes prisonnières des Indiens : plusieurs autres sujets ont été mentionnés plus tôt aujourd'hui.

M^{me} Dechêne n'hésite pas à s'attaquer avec conviction et, finalement, parvient à nous convaincre que l'égalitarisme qui existait en Nouvelle-France, selon plusieurs, n'était en fait qu'un leurre. Qu'il y ait eu un peu moins d'inégalité ici que là-bas reste tout de même de mise, toujours selon elle. Elle nous convainc aussi que les milices urbaines et rurales, au XVIII^e siècle, sont très fréquemment commandées par des vieillards qui n'étaient certainement plus très bons à courir les forêts et à canoter sur les rivières et fleuves. Dès lors, quelle valeur pouvaient avoir ces milices ? Ce phénomène se poursuivra d'ailleurs après la conquête, comme bien d'autres aspects concernant les milices du XVIII^e siècle mentionnés dans ce livre. Ainsi en est-il d'un entraînement déficient ou du déficit d'armes de combat.

M^{me} Dechêne est probablement assez près de la vérité lorsqu'elle avance que la population canadienne a plus ou moins stagné, entre 1755 et 1759-60, à cause de la guerre. De même lorsqu'elle écrit que les milices des côtes et des paroisses, soit la majorité, ont le plus souvent, toujours au XVIII^e siècle et jusqu'aux guerres de la Succession d'Autriche et de Sept Ans, joué le rôle d'une maréchaussée qu'on actionne pour rechercher des déserteurs ou pour surveiller des déplacements.

Avec les parties suivantes d'un résumé qu'elle fait, p. 374-375, sur la milice canadienne vers le milieu du XVIII^e siècle, je suis aussi en accord : « l'étalement du recrutement dans un grand nombre de paroisses, écrit-elle, ... ne favorise pas la présence de parents, d'amis et de voisins dans un même contingent. Les mouvements incessants qui s'accroissent au cours des années 1750 et le caractère éphémère des brigades empêchent aussi la recrue de former de nouveaux liens de camaraderie. Enfin, l'ensemble des procédures utilisées pour lever et faire marcher les milices sont incompatibles avec l'établissement de relations personnelles entre les miliciens et leurs commandants. Pour le conscrit de Mascouche ou de Lotbinière,

l'image du chef n'est souvent qu'une succession rapide de visages et de noms... nul doute que ce contexte informe et mouvant est propice au découragement et à la désertion... à défaut d'encadrement suffisant, les miliciens n'apprennent pas les règles élémentaires d'hygiène et de nutrition, d'où un gaspillage de vivres et des maladies qui coûtent cher et affaiblissent l'armée. Et comment pourrait-il en être autrement quand les officiers, qui suffisent à peine pour commander les soldats des troupes doivent en même temps s'occuper de milliers de garçons du pays sans expérience » (p. 374-375). Évidemment, conclut-elle, dans ces conditions, l'esprit de corps ne peut guère être présent.

Par ailleurs, Madame Dechêne a certains partis pris mal expliqués. Par exemple, elle refuse le récit de Madeleine de Verchères mais accepte celui des rangers américains, un groupe qui a souvent été surestimé, en fait, qui s'est surestimé lui-même. En général, les réussites des Canadiens sont amoindries alors que celles de l'ennemi sont acceptées telles que lui, l'ennemi, les décrit. Les invasions des territoires iroquois du XVII^e siècles ne sont pas toutes des échecs complets. La destruction des récoltes de sédentaires les affaiblit, c'est sûr, et il arrive, ensuite, que des tribus alliées des Canadiens aillent récolter des victoires relativement faciles. Cette tactique de la terre brûlée est utilisée depuis la nuit des temps. Wolfe la met en pratique le long du Saint-Laurent avant sa victoire à Québec; Lawrence demande à Winslow d'agir de cette façon avec les bâtiments, les biens, les récoltes et les animaux des Acadiens qui ont échappé à la déportation.

Même chose quant au parti pris pro-français et anti-canadien de M^{me} Dechêne, qui ne m'a absolument pas convaincu. À la page 374, par exemple, elle traite pratiquement le gouverneur de lâche, au moment de la Guerre de Sept ans, parce qu'il n'est pas à la tête des troupes. Mais pourquoi un gouverneur chargé de la stratégie et des affaires du peuple se porterait-il sur le théâtre des combats. Aujourd'hui, par exemple, voudrait-on de l'implication au combat de la commandante en chef des Forces canadiennes ou du Premier Ministre, du ministre de la Défense ou, même, du Sous-ministre, un illustre inconnu (pour vous, moins pour moi).

Ma critique, durant quelques-uns des paragraphes qui suivent, va sans doute ressembler à un livre que j'aurais voulu la voir écrire plutôt qu'à celui qu'elle a écrit. Il me semble, en effet, qu'il y a une foule de points qui auraient mérité d'être mis en perspective ne serait-ce que brièvement. Peut-être y avait-il chez elle un manque de profondeur en histoire militaire. Ainsi, les soldats français trouvent que les camps des miliciens sont mal tenus. Mais les soldats britanniques prétendaient la même chose concernant les camps des miliciens américains.

Elle n'hésite pas, également, à régler leur compte à certains mémorialistes. Gédéon de Catalogne écrit que les Iroquois sont lâches « une opinion (selon Louise Dechêne) plus facile à soutenir sur papier que sur le

terrain » (p. 159). Que de Catalogne écrive comme il le fait n'a absolument rien de surprenant, car telle était l'opinion partagée de façon générale par les militaires européens.

L'illustration des miliciens canadiens en raquettes dans la neige est ridiculisée, alors que nous savons tous que ces illustrations ont plus à voir avec l'illustrateur qu'avec l'illustré. On n'apprend rien de nouveau entre les pages 72 et 75, à ce sujet.

L'existence même de la milice aurait mérité un certain contexte. Ce n'est pas la première fois que des gouvernants choisissent cette formule, ou une autre apparentée, pour défendre une frontière. On mentionne souvent les colonies romaines mais, bien plus près du ^{xvi}^e siècle, au ^{xvi}^e en fait, les Habsbourg créent des colonies de « soldats irréguliers » aux confins de leur empire, plus au moins en Croatie actuelle, face à la menace ottomane. Les frontaliers sont prêts à tout pour garder ce qu'ils ont construit et, même, agrandir le domaine sur lequel on les a installés. Dans les attaques, ces citoyens-soldats peuvent piller. Et, là aussi, cela prend plusieurs générations avant d'avoir de petites villes. Lorsque ces civils se transforment en soldats « irréguliers », ils servaient gratuitement chez eux mais, également, sans paie durant les 14 premiers jours d'un service hors de chez eux. Peu à peu, au fil des générations, tout ça se régularise, des forces professionnelles apparaissent avec uniformes, paies, bientôt traditions. Or, à bien des égards, ne retrouvons-nous pas en Nouvelle-France, une frontière militaire ? Et la Nouvelle-France n'est-elle pas largement façonnée par son expérience militaire ? Le résultat de la guerre de Sept Ans vient arrêter l'évolution de la milice canadienne dans son cheminement vers une force professionnelle. Ailleurs, elle note qu'il est plus facile, en ville qu'en campagne, de recruter des volontaires pour le combat. Mais ceci est une tendance générale observée dans le monde occidental de l'époque et bien longtemps après. Une fois entré dans un cadre plus large, le livre de Madame Dechêne prendrait une autre allure.

Dans le débat, qui dure toujours, sur la valeur de la milice canadienne, face à laquelle l'auteure se montre sceptique, par rapport à celle des soldats professionnels français, un autre facteur aurait dû être considéré. Au ^{xvii}^e siècle, la France est le pays le plus peuplé d'Europe. On ne peut pas, là-bas, envisager la conduite de la guerre de la même façon qu'une toute petite population, comme celle de la Nouvelle-France, laissée plus ou moins à elle-même. Chaque mort au combat compte. Et si ceux qui, parmi les miliciens, montent au combat en sont venus à adopter la façon des autochtones de se battre, c'est qu'elle était extrêmement efficace et bien moins coûteuse en hommes que les combats à l'européenne. La terreur faisait partie de cette façon de combattre et si elle réussissait à éloigner le danger, pourquoi ne pas l'utiliser ? C'est certainement une autre façon d'expliquer pourquoi la population de Montréal, en 1689 et 1691, veut que

l'on brûle des prisonniers iroquois, ce qui sera d'ailleurs fait. Madame Dechène écrit: « comment comprendre de telles irruptions de violence populaire sans prendre la mesure des peurs qu'elles cherchent à exorciser? » (p. 164). Or, à maintes reprises, l'auteur nous rapporte, assez correctement, qu'à l'ouest de Trois-Rivières, à cette époque, colons et soldats sont, à un titre ou un autre, en première ligne. Donc vous êtes en première ligne, vous faites la guerre à l'indienne, votre ennemi indien ne vous fait pas de cadeau et vous ne lui en faites pas en retour. Ceci explique aussi cela, me semble-t-il! Je lui donne toutefois raison lorsqu'elle nous fait bien comprendre, (p. 175-176), qu'ici comme ailleurs, la tendance est forte de décrire les actes de barbarisme des ennemis et d'oublier les nôtres.

Un des arguments présentés dans le livre et qui ne m'a pas convaincu, est celui de la soumission des Canadiens. Ainsi, lorsqu'elle développe, à plus d'une occasion, l'idée du contrôle exercé par le clergé sur la population, on peut pratiquement utiliser les mêmes arguments pour défendre le contraire. Car, si le clergé doit tant insister sur l'obéissance, l'acceptation etc. ... c'est peut-être, et sans doute, que la population est plus rébarbative que Dechène veut le croire.

Parfois, les termes utilisés sont disproportionnés. L'état de confusion dans lequel on maintient les miliciens « fera place au défaitisme lorsque l'ennemi l'emportera » (p. 344). Défaitisme? Une bonne dose de réalisme, je dirais. « Sous le coup de la panique, la démobilisation se déroule encore plus vite que prévu » (p. 427). Étant donné que la guerre est perdue et que les vainqueurs ont ordonné le désarmement des miliciens, il ne semble que le mot « panique » est loin d'être approprié.

Page 447, elle dit que les villages frontaliers de l'adversaire sont mis à feu et à sang. Combien de villages? Quand? Sur quelles frontières exactement? Si c'était si dangereux, pourquoi venait-on y vivre? Ce jugement, comme plusieurs autres, est hâtif.

Puis, il y a les petites erreurs ici et là (p.339, 381, 389, par exemple) mais trop peu nombreuses et significatives pour que je m'y arrête. Le livre a, somme toute, été bien édité.

Le chapitre 12 et la conclusion laissent beaucoup à désirer, et on sait pourquoi, Madame Dechène n'ayant pu conduire cette partie de son travail au niveau qu'elle aurait souhaité. En fait, comme il y a plusieurs répétitions, dans le chapitre 12, d'éléments rencontrés plus tôt, on peut se demander si elle ne les avait pas rassemblés justement en vue de rédiger sa conclusion.

Dans les enjeux matériels et immatériels qui conduisent les miliciens à se battre, je la suis lorsqu'elle rejette le pillage comme motif important de se porter volontaire. Celui de l'information ne me convainc guère: les soldats ont un sens inné pour départager le vrai du faux et le tissu de mensonges et de demi-vérités qu'on leur sert ne les aveugle pas.

Elle mentionne la fidélité et l'identité comme raisons possibles de combattre. Mais sa démonstration ne va nulle part, sauf de dire que ceux qui prétendent qu'il y avait un début de société canadienne au XVIII^e siècle ont tout faux. Comme elle ne démontre pas le contraire de façon convaincante, son argument est vide. Selon moi, la fidélité mais, encore plus, l'identité sont plus importantes que le pillage et l'information dans les motivations des combattants.

Une des bonnes raisons pour se battre, surtout au moment de la guerre de Sept Ans, est la peur des conséquences d'une défaite qui risque d'entraîner représailles, déportements ou massacres. En cela, encore une fois, je lui donne raison. La dimension religieuse mentionnée est décousue : peut-être aurait-elle dû faire partie de l'identité.

Quant à la conclusion, elle semble détachée de ce que Dechêne a fait : c'est plutôt une recension. Mais, dans les circonstances, les quatre éditeurs ne pouvaient guère faire mieux. Au total, un très bon livre qui est et sera marquant. Il serait sans doute devenu excellent si l'auteure avait eu l'occasion de le terminer de façon appropriée, entre autres, en le soumettant à la lecture de pairs avant la publication.